

1^{ère} Rencontre d'études sur les Droits de l'Homme en Amérique latine

« Les Droits de l'Homme dans les processus de consolidation démocratique en Amérique du Sud »

L'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine (IHEAL), le Centre de Recherche et Documentation de l'Amérique latine (CREDAL) et le Séminaire Gouvernabilité et Démocratie (SEGED)¹, ont le plaisir d'inviter les chercheurs, les étudiants et les spécialistes des Droits de l'Homme engagés sur le terrain à répondre à l'appel à communication pour la **1^{ère} Rencontre d'études sur les Droits de l'Homme en Amérique latine**, qui aura lieu à Paris le 24 janvier 2008.

Pendant les années 60 et 80, une grande partie des pays d'Amérique latine ont connu des gouvernements autoritaires qui ont mis en place des politiques systématiques de violations des Droits de l'Homme. Pendant les processus de transition à la démocratie (changement de régime politique) et de consolidation démocratique, les acteurs politiques et l'ensemble des sociétés de ces pays ont dû affronter les conséquences des atteintes massives aux Droits de l'Homme. Ces conséquences sont de différents ordres : humain, politique, social et culturel, voire économique. Les façons de considérer, de définir et de traiter politiquement ces problèmes hérités des dictatures varient suivant les pays et surtout se renouvellent au cours du temps, selon les périodes, en fonctions du renouvellement des générations et des enjeux nouveaux qui se font jour.

La rencontre proposée ici a pour objectif de réfléchir collectivement sur la façon dont la problématique de la violation des Droits de l'Homme a évolué. Il s'agit donc d'une part de faire le point sur les stratégies employées par les différents gouvernements, dès les sorties de dictature pour faire face au passé et à l'héritage des violations aux Droits de l'Homme, et d'autre part, d'étudier si ces stratégies ont changé et pourquoi. Par ailleurs on analysera l'état de la question aujourd'hui dans les pays de la région. La rencontre articulera des analyses de portée générales et des réflexions sur des cas latino-américains.

Quels acteurs et quels types d'évènements participent-ils à l'élaboration des politiques publiques dans ce domaine particulier des Droits de l'Homme ? Quel rôle ont joué les différentes commissions de vérité et de réconciliation ? Comment la société civile organisée (nationale ou internationale) a-t-elle participé dans ce long processus ? Quels sont les rapports entre le niveau international et les scènes nationales, notamment dans le domaine des poursuites pénales ? Comment a évolué le contexte juridique international et comment a-t-il influencé le traitement des Droits de l'Homme en Amérique Latine ? Comment la science politique s'est-elle emparé de la question des Droits de l'Homme en Amérique Latine à partir des années 90 ?

¹ Le SEGED est un équipe de chercheurs et d'enseignements qui accueil notamment les doctorants de Science politique et Droit de l'IHEAL. Il organise des conférences, des tables rondes, et des rencontres autour de thématiques par pays et/ou des analyses comparatives sur des thèmes transversaux, selon l'actualité politique de l'année en cours. Il s'agit d'étudier les évolutions politiques à la fois en prenant en compte la dimension historique et en proposant une vision prospective.
cf. le site web du CREDAL à la rubrique « équipes d'accueil »

Le rencontre s'organisera à partir de quatre tables rondes :

1. Droits de l'Homme et politiques publiques

Les commissions de vérité, les différentes modalités de réparation, les poursuites judiciaires et les amnisties. Acteurs sociaux et pouvoirs publiques. Théorisation de ces questions.

2. Transition, consolidation démocratique et Droits de l'Homme

La question des violations aux Droits de l'Homme comme enjeu des processus de transition à la démocratie et de la consolidation démocratique.

3. Droit international, Droits de l'Homme et circulation des modèles

L'impact des évolutions du contexte international et du droit international lui-même sur le traitement des violations aux Droits de l'Homme en Amérique Latine. La question de l'universalisation des problématiques.

4. Acteurs nationaux, internationaux, transnationaux et Droits de l'Homme

Rôles et visibilité des ONGs et des institutions internationales gouvernementales (Cour IDH, Commission IDH, Comité des NU) sur le terrain des Droits de l'Homme. Place de la question des Droits de l'Homme dans le débat politique au niveau national.

À l'issue des tables rondes, un colloque public rendra compte des débats et réunira des personnalités du monde universitaire et des acteurs de la scène internationale.

Appel à contribution :

Toutes les propositions d'interventions (10 à 15 minutes) doivent être envoyées en format word rtf en respectant la structure suivante :

- 1. Nom et prénom de l'auteur**
- 2. Adresse électronique de l'auteur**
- 3. Nom de l'université, centre de recherche ou institution**
- 4. Nom de la table dans lequel ils désirent intervenir**
- 5. Titre de la communication**
- 6. Mots-clé (de 3 à 8)**
- 7. Résumé (300 mots)**

Les communications et les présentations peuvent être présentées en **français** ou en **espagnol**. **Les textes doivent être inédits**. Une publication est prévue à partir des communications acceptées.

Les propositions de communication seront reçues au **plus tard le 15 novembre 2007** à l'adresse électronique: seged.ddhh@yahoo.com

Toutes les communications seront étudiées par la commission organisatrice qui donnera une **réponse aux candidats avant le 05 décembre 2007**.